
Termes de référence

Programme d'Appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises

TAM-PME/TPE (TAM III)

**« Elargissement et renforcement du pool de conseillers
et des modules d'accompagnement entrepreneurial Maroc PME »**

Novembre 2019 – Juin 2020

1. DESCRIPTIF DES TERMES DE RÉFÉRENCES

Projet :	TAM III « Projet d'appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises »
Composante :	Composante 2 : Promotion des services d'accompagnement intégrés aux entreprises
Bénéficiaires :	Créateurs / créatrices d'entreprises Auto-Entrepreneurs (AE) Très Petites Entreprises (TPE)
Partenaires :	MICIEN, Maroc PME, MEF, CNEA
Poste :	Cabinet national
Cabinet proposé :	Appel d'offres
Objet de la mission :	Elargissement et renforcement du pool de conseillers et des modules d'accompagnement entrepreneurial Maroc PME
Date :	01 novembre 2019 au 30 juin 2020
Lieu :	Maroc

2. CADRE GÉNÉRAL DU PROGRAMME

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique (MICIEN), et avec d'autres partenaires publics et privés, est chargée de mettre en œuvre, la phase III du projet « Programme d'Appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises - Taahil Al Moukawalat » (Projet TAM III).

Le projet est financé par le Ministère Fédéral pour la Coopération Économique et le Développement (BMZ) de la République Fédérale d'Allemagne et exécuté en partenariat avec Maroc PME.

Le projet TAM III de la GIZ entreprendra ses activités à travers quatre domaines d'intervention :

- **Composante 1:** Amélioration de l'environnement des affaires
- **Composante 2:** Promotion des services d'accompagnement intégrés aux entreprises
- **Composante 3:** Amélioration de l'accès aux services financiers adaptés
- **Composante 4:** Promotion des clusters pour l'amélioration de l'offre de services aux startups et PME innovantes

3. CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre de la composante 2 du programme TAM III et afin d'offrir un service d'accompagnement adapté à sa cible, le programme TAM III a décidé d'utiliser la méthodologie d'apprentissage par l'action pour la conception et le développement de modules et guides standardisés et évolutifs qui adressent les principaux problèmes rencontrés par les TPE, Auto-entrepreneurs et porteurs de projets, durant les différentes phases d'accompagnement.

Cet accompagnement est déployé auprès de la cible par des conseillers en entrepreneuriat référencés auprès de Maroc PME.

Dans ce sens, il est prévu d'enrichir les modules d'accompagnement entrepreneurial Maroc PME pré et post-formalisation, ainsi que d'élargir et de renforcer les capacités du pool de conseillers référencés.

4. OBJECTIF DE LA MISSION

Améliorer le cadre de mise en œuvre de l'accompagnement entrepreneurial déployé par le partenaire Maroc PME.

5. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Les résultats attendus de la mission sont :

1. La boîte à outils Maroc PME actuelle d'accompagnement pré et post-formalisation pour les 3 cibles : TPE, AE et Porteurs de projets, est enrichie ;
2. Le pool actuel de conseillers référencés auprès de Maroc PME est renforcé sur les thématiques d'accompagnement entrepreneurial
3. Un pool de nouveaux conseillers en entrepreneuriat régionaux opérationnels est disponible et référencé auprès de Maroc PME comme suit :

Période prévisionnelle	Novembre 2019	Février 2020	Avril 2020
Objectif	12 conseillers référencés	12 conseillers référencés	12 conseillers référencés

6. ACTIVITÉS À RÉALISER

Dans le cadre de cette mission, le cabinet réalisera les activités suivantes :

Résultats	Activités	Nombre de jours
<p>Résultat 1 : La note méthodologique de la mission (y compris le planning des activités) est disponible et validée par l'équipe TAM</p>	<p>Activité 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir une réunion de cadrage avec l'équipe TAM pour présenter et valider la méthodologie de travail et le planning de mission 	Jusqu'à 2 J/H
<p>Résultat 2 : La boîte à outils Maroc PME actuelle d'accompagnement pré et post-formalisation pour les 3 cibles : TPE, AE et Porteurs de projets, est enrichie, et validée par l'équipe TAM</p>	<p>Activité 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Réaliser l'état des lieux de l'existant en matière de modules et exercices d'accompagnement entrepreneurial ; 2.2. Proposer une liste d'exercices pour l'enrichissement de la boîte à outils sur la base de l'état des lieux réalisé ; 2.3. Enrichir la boîte à outils actuelle avec de nouveaux exercices adaptés à la cible et validés par l'équipe TAM selon la méthode d'apprentissage par l'action et les canevas du projet TAM ; (Soit 1 J/H pour un petit exercice, et 2 J/H pour un grand exercice) 2.4. Vulgariser et transcrire en arabe et en français les exercices de la boîte à outils existants et nouveaux en arabe ; 2.5. Concevoir un glossaire numéroté et par thématique des exercices existants et nouveaux ; 2.6. Assurer la coordination avec l'équipe TAM pour le packaging de la boîte à outils ; 	Jusqu'à 50 J/H
<p>Résultat 3 : Le pool de conseillers référencés auprès de Maroc PME est renforcé sur les thématiques d'accompagnement entrepreneurial</p>	<p>Activité 3 : Organiser 5 ateliers de renforcement de capacités des conseillers en entrepreneuriat sur les thématiques de l'entrepreneuriat : accompagnement entrepreneurial, cadre juridique fiscal comptable, digital, accès au marché, accès au financement ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Préparer les ateliers de renforcement de capacités, y compris le cadrage de la mission et la réalisation d'entretiens avec les conseillers afin d'adapter le contenu des ateliers à leur besoin (soit 2 J/H par atelier) ; 3.2. Organisation et animation des ateliers de renforcement de capacités (soit 3 J/H par atelier) ; 3.3. Rédiger le rapport d'atelier (soit 1 J/H par atelier) ; 	Jusqu'à 30 J/H

Résultats	Activités	Nombre de jours
Résultat 4 : Un pool de nouveaux conseillers en entrepreneuriat régionaux opérationnels est disponible et référencé auprès de Maroc PME ;	Activité 4 : Organiser 3 formations de formateurs sur l'accompagnement entrepreneurial selon la méthodologie d'apprentissage par l'action : <ul style="list-style-type: none"> 4.1. Sélectionner, former et coacher 3 groupes de conseillers régionaux : <ul style="list-style-type: none"> - Sélection des candidats (3 J/H) - Préparation de la FdF (2 J/H par formation) - Animation de la FdF (8 J/H par formation) - Coaching des conseillers validés pour référencement (soit 06 J/H par 3 conseillers) - Rédaction du rapport de formation (1 J/H par formation) 4.2. Animer 3 séminaires d'intégration au profit des nouveaux conseillers : <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des séminaires (1 J/H par séminaire) - Animation des séminaires (2 J/H par séminaire) - Rédaction du rapport de séminaire (1 J/H par formation) 	Jusqu'à 120 J/H
	Total	Jusqu'à 202 J/H

7. LIVRABLES

Dans le cadre de la présente mission, les documents à soumettre par le cabinet, dans les délais correspondants, sont les suivants :

Activités	Livrables
Activité 1	<i>Note méthodologique y compris le planning des activités</i>
Activité 2	<i>Boîte à outils Maroc PME d'accompagnement pré et post-formalisation pour les 3 cibles : TPE, AE et Porteurs de projets en arabe et français ;</i>
Activité 3	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes prévisionnels des ateliers de renforcement de capacités des conseillers ; - Rapports des ateliers de renforcement de capacités ;
Activité 4	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes prévisionnels des formations de formateurs ; - Rapports de formation de formateurs par formation ; - Rapports de coaching des nouveaux conseillers régionaux par groupe ;

8. ORGANISATION DE LA MISSION

Au démarrage de la mission, le prestataire aura une réunion de briefing et de finalisation du calendrier des activités avec le comité de suivi de la mission constitué de représentants de la GIZ et de Maroc PME[®] afin d'explicitier le cadre de l'action.

A la fin de la réalisation de chaque étape d'activité, le prestataire est appelé à présenter les résultats et les livrables de sa mission devant le Maroc PME et la GIZ. De manière à assurer le succès de la mission, celle-ci

sera exécutée en participation étroite avec le personnel concerné de Maroc PME[®] et la GIZ/TAM, aux niveaux requis.

Le prestataire devra, dans la conduite de l'actuelle mission, s'adapter aux capacités, contraintes et rythme du bénéficiaire.

Les livrables et les documents annexés seront transmis par courrier électronique, par le cabinet, à l'équipe TAM chargée de la mission, pour approbation, en format Word, police « Arial 11 ».

9. DURÉE, LIEU ET DÉROULEMENT DE LA MISSION

La durée globale de la mission est de **202 jours-homme** étalée sur une période allant du **01 novembre 2019** au **30 juin 2020**.

Il est prévu dans le cadre de cette mission les voyages suivants :

- **5 voyages de 3 jours chacun, soit 15 jours, relatifs aux ateliers de renforcement de capacités des conseillers ;**
- **3 voyages de 8 jours chacun, soit 24 jours, relatifs aux formations de formateurs ;**
- **12 voyages de 6 jours chacun, soit 36 jours, relatifs au coaching ;**
- **3 voyages de 2 jours chacun, soit 6 jours, relatifs aux séminaires d'intégration.**

10. PROFIL DU BUREAU D'ETUDES ET SES EXPERTS

L'équipe d'experts mobilisés par le cabinet doit disposer d'une expertise avérée en matière d'ingénierie de formation selon l'approche d'apprentissage par l'action, et en matière de formation de coachs et ou de facilitateurs selon la méthodologie d'apprentissage par l'action.

L'équipe d'experts est composée des experts suivants :

- **1 directeur de mission senior ;**
- **1 expert en formation de conseillers en entrepreneuriat ;**
- **1 expert en ingénierie de formation basée sur l'apprentissage par l'action ;**

Ainsi que des consultants court-terme pour **les activités 2 et 3** :

- **Activité 2** : consultant pour la vulgarisation des modules d'accompagnement en arabe
- **Activité 3** : consultants par thématique de renforcement de capacités

Qualifications du directeur de mission senior (team leader)

Formation (2.1.1) :

- Diplôme universitaire de niveau licence, master ou équivalent

Langue(s) (2.1.2) :

- Maîtrise du français (obligatoire) et de l'arabe (souhaitable).

Expérience professionnelle générale (2.1.3) :

- Expérience professionnelle internationale d'au moins 10 ans, notamment en management de projets de développement économique durable ;
- Connaissance approfondie du contexte général de la TPE/AE au Maroc : économique, juridique, social, etc.
- Expérience internationale dans la réalisation de missions liées à l'entrepreneuriat au Maroc, notamment l'accompagnement financier et non financier des très petites entreprises, auto-entrepreneurs et créateurs d'entreprises.

Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) :

- Expérience avérée en accompagnement non financier de la TPE ;
- Expérience avérée en formation de conseillers en entrepreneuriat selon l'approche de l'apprentissage par l'action ;
- Expérience avérée en ingénierie de formation et en conception de modules d'accompagnement non financier destinés à la TPE ;
- Maîtrise de différentes méthodes d'accompagnement entrepreneurial de la TPE basées sur l'apprentissage par l'action.

Qualifications de l'expert en formation de conseillers en entrepreneuriat (voir grille d'évaluation « expert 1 »)

Formation (2.2.1) :

- Diplôme universitaire de niveau licence, master ou équivalent

Langue(s) (2.2.2) :

- Maîtrise obligatoire du français et de l'arabe

Expérience professionnelle générale (2.2.3) :

- Expérience professionnelle internationale d'au moins 7 ans, notamment en formation de conseillers en entrepreneuriat selon une ou plusieurs méthodes d'apprentissage par l'action ;
- Connaissance approfondie du contexte général de la TPE/AE au Maroc : économique, juridique, social, etc.
- Expérience internationale dans la réalisation de missions liées à l'entrepreneuriat au Maroc, notamment l'accompagnement financier et non financier des Très petites entreprises, auto-entrepreneurs et créateurs d'entreprises.

Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) :

- Expérience avérée en accompagnement non financier de la TPE ;
- Expérience avérée en formation de de conseillers en entrepreneuriat selon l'approche d'apprentissage par l'action.
- Maîtrise de différentes méthodes d'accompagnement entrepreneurial de la TPE basées sur l'apprentissage par l'action.

Qualifications de l'expert en ingénierie de formation basée sur l'apprentissage par l'action (voir grille d'évaluation « expert 2 »)

Formation (2.3.1) :

- Diplôme universitaire de niveau licence, master ou équivalent

Langue(s) (2.3.2) :

- Maîtrise obligatoire du français et de l'arabe

Expérience professionnelle générale (2.3.3) :

- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans, notamment en conception de modules d'accompagnement destinés à la TPE ;
- Connaissance approfondie du contexte général de la TPE/AE au Maroc : économique, juridique, social, etc ;
- Expérience dans la réalisation de missions liées à l'entrepreneuriat au Maroc, notamment l'accompagnement financier et non financier des Très petites entreprises, auto-entrepreneurs et créateurs d'entreprises.

Expérience professionnelle spécifique (2.3.4) :

- Expérience avérée en ingénierie de formation et conception de modules d'accompagnement entrepreneurial destinés à la TPE selon l'approche d'apprentissage par l'action.

11. COMPOSITION DE L'OFFRE

Le dossier de soumission doit comprendre :

- **Un dossier administratif** contenant :
 - Une copie du registre de commerce
 - Minimum 3 Références/attestations sur des marchés similaires
- **Une offre technique** contenant notamment :

En caractères : Arial 11, interligne 1,15

- Une note de compréhension des TdR (max 1 page)
 - Une note méthodologique pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités (max 3 pages)
 - Un chronogramme prévisionnel des activités en précisant l'affectation des experts aux activités prévues
 - CV de l'équipe en charge de la réalisation de la mission répondant aux critères exigés (grille d'évaluation)
 - Une synthèse des réalisations de chaque membre de l'équipe répondant aux critères exigés (grille d'évaluation)
- **Une offre financière** avec bordereau détaillé des prix (NB jours, tarif journalier HT et montant TTC)

12. CONTRÔLE ET SUIVI DE LA MISSION

Le contrôle et le suivi de la mission se fera principalement à travers les rapports formels et les contacts avec les conseillers techniques de l'équipe TAM chargé du suivi de la mission.

Le cabinet est tenu de notifier aux conseillers techniques chargés du suivi de la mission, tout aspect susceptible d'affecter les résultats et/ou le bon déroulement de sa mission.

13. CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES

L'équipe TAM III s'engage à :

- Consacrer le temps nécessaire au cabinet afin d'assurer le bon déroulement de la mission ;
- Mobiliser tout le personnel concerné par la mission ;
- Mettre à la disposition du cabinet toute l'information et la documentation nécessaire pour la réalisation de la mission ;
- Mettre à la disposition du cabinet un bureau de passage (le cas échéant).

14. CONFIDENTIALITÉ

Le cabinet est tenu de respecter la stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion, dont les données personnelles des candidats aux formations de formateurs (aucune reproduction/ diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ et de Maroc PME). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

Rabat, le 30 août 2019